



Dossier du BHI No. S1/4827

LETTRE CIRCULAIRE 27/2012
28 février 2012

DEMANDE D'ADHESION A L'OHI DU BRUNEI DARUSSALAM

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1 Le Comité de direction a l'honneur de vous annoncer que le gouvernement de la Principauté de Monaco vient de recevoir une demande d'adhésion officielle à l'Organisation hydrographique internationale (OHI) émanant du gouvernement du Brunéi Darussalam et faisant état d'un chiffre de tonnage national de 459 937 tonnes.

2 Le gouvernement de la Principauté de Monaco, en tant que dépositaire de la Convention relative à l'OHI, a entrepris les démarches nécessaires pour obtenir l'approbation des gouvernements membres de l'OHI, conformément à l'Article XX de la Convention relative à l'OHI.

3 Il vous est demandé de bien vouloir entrer en contact, auprès de votre gouvernement, avec les officiels responsables de ces questions, afin de les inciter à traiter cette demande dans les meilleurs délais. Si votre gouvernement donne son approbation, la notification officielle devra bien évidemment être adressée directement au gouvernement de Monaco, par la voie diplomatique appropriée, avec copie de la notification au Bureau.

4 Nous vous remercions de votre coopération,

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Robert Ward', is placed below the text 'Pour le Comité de direction'.

Robert WARD
Directeur